

Séance du 21 septembre 2026

DÉPARTEMENT

CÔTES-D'ARMOR

BON-REPOS-SUR-BLAVET

L'an deux mil vingt-six
Et le vingt et un septembre
À neuf heures trente
le CCAS de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances,
sous la présidence de : Raoul RIOU, président

Nombre de membres		
Afférents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
11/09/2026
Date d'affichage
11/09/2026
Numéro de la délibération
2026-09-02

Présents : Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Claude HASER, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Annick MACAIRE, Magalie MOY, Marie France PIQUENOT, Raoul RIOU, Ludovic VICENT

Absents excusés : Nadine KERVIEL a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ, Corinne LE BIHAN a donné pouvoir à Raoul RIOU, Alain TRUBUIL a donné pouvoir à Ludovic VICENT

Absents : Emilie BARTHEZ, Anne ELEY

A été nommée secrétaire : Françoise LE CAM

Participation à la Semaine bleue, édition 2026

Monsieur le président présente aux membres présents les dépenses à prévoir pour le bon déroulement de la manifestation Semaine bleue du 5 au 11 octobre 2026. Le CCAS de Bon Repos sur Blavet participe à l'événement depuis 2022 et a fédéré des communes proches pour l'organisation de ce temps de rencontres intergénérationnelles. Cette année encore, des fonds seront mobilisés pour les repas, goûters, animations et transports.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres votants :

- vote le principe de la participation à l'édition 2026 de la Semaine bleue ;
- mandate le président pour acquitter les sommes engagées pour l'organisation de cet événement.

Le président du CCAS
Raoul RIOU

La secrétaire de séance
Françoise LE CAM

